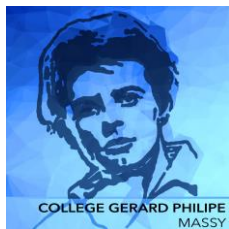


MASSY, le 2 octobre 2017

Mme le Principal
aux professeurs de 3^{ème}
à la Vie Scolaire (pour information)



Mesdames, Messieurs,

Comme chaque année, votre active participation sera indispensable au suivi des élèves de 3^{ème} effectuant un stage en entreprise (semaine du 12 au 16 février 2018).

Collège Gérard Philipe
91300 MASSY

Je vous remercie pour votre collaboration.

Téléphone
01.69.76.51.00

Mél
Ce.0910859@ac-versailles.fr



Emmanuelle GANTELET

PROCEDURES :

- ✓ signature des conventions par les parents, l'entreprise et le professeur principal du stagiaire,
- ✓ récupération et vérification des conventions par le professeur principal avant transmission au secrétariat par l'élève pour le **jeudi 21 décembre** dernier délai,
- ✓ signature des conventions par l'équipe de direction (Un exemplaire sera conservé au collège, les deux autres seront remis à la famille et à l'entreprise.),
- ✓ coordination des visites par classe par le professeur principal (tableau à compléter et à diffuser)
- ✓ Documents du stage distribués aux élèves dont la lettre de remerciement
- ✓ Retour des rapports : **vendredi 9 mars 2018** (si non rendu, convocation chez Mme la principale)
- ✓ notation des rapports de stage par l'équipe pédagogique : retour **vendredi 23 mars 2018**.
Rapports donnés aux élèves
- ✓ organisation des oraux : **jeudi 12 avril 2018**

